



Bruxelles, le 19 mars 2025

## **Lettre ouverte aux États membres de l'Union européenne, aux Membres du Parlement européen et de la Commission européenne**

### **Déréglementation des OGM/NTG : approuverez-vous la destruction du secteur agricole et des petits semenciers européens par les brevets de quelques multinationales ?**

Cher.e.s Membres du Parlement européen,  
Cher.e.s représentant.e.s des Etats membres auprès de l'UE,  
Chers Commissaires européens à la Santé, à la sécurité alimentaire et au Marché interne,

**Au nom des organisations paysannes européennes représentées par la Coordination Européenne Via Campesina (ECVC), nous vous interpellons sur le futur de l'agriculture paysanne européenne : autoriserez-vous la confiscation des semences paysannes et traditionnelles par les brevets de quelques multinationales semencières ?**

Cette appropriation de toutes les semences est en effet ce que [préconise le mandat de négociation adopté le 14 mars par le Conseil des représentants permanents](#). Il soutient ainsi la proposition de la Commission de déréglementer les nouveaux OGM (obtenus par « nouvelles techniques génomiques » (OGM/NTG)) au profit d'une poignée de multinationales biotechnologiques<sup>1</sup> qui veulent contrôler avec leurs brevets la totalité de la chaîne alimentaire mondiale.

**Le 7 février 2024, le Parlement européen a rejeté la brevetabilité de ces OGM/NTG.** La dernière version de la proposition avancée par la Pologne, qui a fait l'objet d'un accord des Etats membres, ne règle pas le problème des brevets. En tant que député.e.s européen.ne.s, vous avez la responsabilité de protéger les citoyen.ne.s de l'UE, de faire respecter cette décision et de résister aux pressions exercées conjointement par le Conseil, la Commission et l'industrie biotechnologique pour tenter d'adopter ce règlement lors des prochaines négociations du trilogue.

Le seul objectif de l'industrie biotech, qui semble aujourd'hui atteint, est d'obtenir la suppression de la traçabilité des « nouveaux » OGM/NTG, en particulier **de l'obligation de publication des procédés de détection et d'identification des modifications génétiques obtenues par NTG**. Cette suppression lui permettrait :

- . De confisquer avec ses brevets toutes les semences paysannes et traditionnelles contenant une séquence ou information génétiques « semblables » à des séquences ou informations génétiques obtenues par modification génétique et couvertes par un brevet, c'est-à-dire de pratiquer en toute légalité de la biopiraterie. Ce qui est « semblable » n'est pourtant pas nécessairement « identique », sauf malheureusement pour le droit européen des brevets qui se contente des seules représentations chimique ou numérique succinctes de ces séquences ou informations ;
- . De forcer celles et ceux qui ne veulent pas d'OGM/NTG à en acheter, en cultiver et en consommer, en détruisant le secteur agricole garanti sans OGM ;

---

<sup>1</sup> Six multinationales se partagent aujourd'hui la grande majorité du marché semencier mondial : Bayer, Corteva, BASF, Syngenta/ChemChina, Limagrain, KWS. [Parmi celles-ci, Bayer et Corteva possèdent 80% des brevets sur les techniques de modification génétique.](#)

- . D'exonérer les entreprises semencières de toute responsabilité en cas de dommages sanitaires ou environnementaux apparaissant suite à la dissémination et la consommation de ces OGM/NTG, dont on ne pourra plus identifier l'origine, facturant ainsi les éventuelles réparations de ces dommages aux seul.e.s contribuables.

Osez-vous ainsi livrer ainsi notre sécurité et notre souveraineté alimentaires aux six multinationales biotech qui détiennent déjà la grande majorité des brevets sur les OGM/NTG sous le contrôle de deux ou trois fonds financiers ?

Ces OGM brevetés génèreront inévitablement de multiples dommages sanitaires, environnementaux et économiques irréversibles, entraînant la disparition de toutes les semences paysannes et traditionnelles et du tissu encore très diversifié de petites et moyennes entreprises semencières européennes qui garantissent notre souveraineté. Lorsque ces dommages apparaîtront au grand jour, vous ne pourrez pas prétendre ne pas avoir été avertis, ni nier votre responsabilité.

L'adaptation des NTG au changement climatique et la diminution des pesticides chimiques (qui seront remplacés par des pesticides génétiques) sont des fausses promesses : elles sont identiques à celles utilisés pour faire accepter les OGM transgéniques dans les années 1990. Ces promesses ne se sont jamais réalisées, et n'ont au contraire servi qu'à vendre plus d'herbicides, à contaminer les semences traditionnelles et biologiques avec des gènes brevetés, et à augmenter le prix des semences pour les agriculteur.rice.s.

**Au vu de la position du Parlement européen en faveur d'une interdiction des brevets sur les NTG, ECVC appelle les membres de la Commission Environnement du Parlement européen à ne pas approuver le mandat de négociation permettant l'ouverture du trilogue sur ce dossier.**

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations,

Le Comité de coordination d'ECVC.